



RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

Individuel - OPEN

Saison : 2024 / 2025

Article 1 : DÉROULEMENT

Cette compétition décernera le titre de champion régional.

Finale en 3 séances
le samedi 1^{er} février 2025 à 13h30 et 20h45
le dimanche 2 février 2025 à 13h30

A L'Excuse plesséienne
Espace Michel Berger - Place du 8 mai 1945
91220 – LE PLESSIS PATE

Les horaires précis des séances du soir seront indiqués par les arbitres à l'issue de celles de l'après-midi.

L'épreuve est ouverte à tous les affiliés de la zone 81 (Comité Ile de France) à jour de licence.

Article 2 : INSCRIPTIONS

Chaque joueur devra s'inscrire avant le **30 janvier 2025** de préférence sur le site du Comité Ile de France à l'adresse suivante : www.comiteiledefrancedetarot.fr, ou auprès du directeur d'épreuve : Lydia JANNEAU

- par mail à lydiatarotidf@gmail.com
- ou par téléphone au [06 31 30 31 50](tel:0631303150)

Participation : **10 € par joueur et par séance**
5 € pour les juniors et les espoirs.

Article 3 : QUALIFIÉS

A l'issue de la finale, les **9 premiers seront qualifiés** pour la finale nationale qui se déroulera :

Du 29 au 31 mai 2025 à BEYNAT (19).

Article 4 : RÈGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T.

Fascicule 1 : Règles communes

- Chapitre 1 : Epreuves officielles : articles 1, 10 et 19.
- Chapitre 2 : Règles communes à toutes les épreuves : articles **20 à 41 (sauf le 36)**.

Fascicule 3 : Individuels

- Chapitre 2 : Règlement des compétitions
 - Section 2 : Déroulement du championnat open : **articles 6 à 10**.
 - Section 4 : Règles générales : **articles 16 à 20**.

Ces documents sont consultables à tout moment auprès de l'arbitre.

Article 5 : ÉLIMINÉS EN 1/2 FINALE-

Si le nombre d'inscrits le permet, il n'y aura pas d'éliminés entre les 2 séances de la demi-finale.

Article 6 : MISE EN PLACE

Le champion sortant 2023/2024 (Christian GIRARDON) occupera la place de Nord 1 à la 1^{ère} séance de la finale.

Mise en place de la finale

- 1^{ère} séance : mise en place aléatoire par le programme Extar sauf Nord 1.
- 2^{ème} séance : serpentini suivant le classement de la 1^{ère} séance.
- 3^{ème} séance : serpentini suivant le classement à l'issue des 2 premières séances.

Article 7 : INDICE PCN - COEFFICIENT – PP

✚ **Indice des PCN : 1.8**

✚ **PP : 24 / 19 / 15 / 12 / 10 / 8 / 6 / 5 / 4 / 3 / 3 / 2.**

Le tiers du nombre de joueurs ayant participé à la première séance peut acquérir des P.P.

✚ **Coefficient de séances :**

- Le pourcentage d'éliminés entre 2 séances ne doit pas excéder 50%.
- Le coefficient de chaque première séance est de 1.
- Le coefficient de la séance suivante est :
 - Identique s'il n'y a pas de joueur éliminé.
 - Majoré de 0.05 si le pourcentage d'éliminés est strictement inférieur à 20%.
 - Majoré de 0.10 si le pourcentage d'éliminés est strictement inférieur à 42%.
 - Majoré de 0.15 si le pourcentage d'éliminés est supérieur ou égal à 42%.

Article 8 : DIRECTEUR D'ÉPREUVE

Le directeur d'épreuve, le président de zone, la CCR et l'arbitre ont la possibilité de prendre tous les choix optionnels qu'ils jugeraient utiles au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'article 4.

Article 9 : RESPECT

- Accès aux salles :** accès aux salles du championnat est interdit aux animaux.
- Discipline :** tout joueur, ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables, ou reconnu en état d'ébriété et ayant perturbé le tournoi, sera immédiatement exclu de la compétition et un dossier disciplinaire sera ouvert à son encontre.
- Tabagisme :** toutes les compétitions sont non-fumeurs (y compris cigarette électronique).
- Téléphone :** Tous les téléphones et appareils multimédia devront être éteints, y compris ceux des spectateurs.
- Mesures sanitaires :** Les contraintes sanitaires en vigueur le jour du tournoi s'imposeront (pass-sanitaire – port du masque – gestes barrières-gel ...).

Le Directeur d'épreuve

Lydia JANNEAU

La Présidente de la C.C. R

Lydia JANNEAU

Le Président de zone

Stéphane MIONNET